

Formation théologique des candidatEs au ministère diaconal dans les Eglises réformées de Suisse romande : buts et conditions générales

1. Buts généraux de la formation Explorations théologiques (voie « diplôme »)

Le cours a pour but l'acquisition d'un certain nombre de capacités, tant personnelles que professionnelles. Le profil des compétences pouvant être acquises au terme du parcours de formation se présente à l'aide des catégories suivantes :

- *savoir* : connaissance des principales disciplines de la théologie/ introduction à l'herméneutique (statut du texte biblique en théologie)/introduction à l'éthique introduction à l'ecclésiologie et à la théologie des ministères ;
- *savoir être* : aptitudes à l'écoute et au dialogue, au travail en groupe, à la recherche personnelle et à la réflexion sur soi, spiritualité personnelle ;
- *savoir faire* : aptitudes en méthodologie théologique ; maîtrise des outils de recherche documentaire ; aptitudes à résumer un livre ; aptitudes à analyser un problème de société sous l'angle théologique et à dégager des enjeux éthiques ;
- *savoir devenir* : formation continue !

2. Deux cursus possibles pour l'obtention du diplôme

- *Cursus court* : deux ans avec une série de travaux écrits + un programme personnel de lectures complémentaires.
- *Cursus long* : trois ans avec un volume de travaux + lectures réduits ; cette formule peut d'une part dorénavant encourager les participants fidèles (qui suivent le cours depuis 3 ans ou plus !) de se perfectionner en visant le diplôme ! D'autre part, cela peut favoriser les personnes disposant d'un temps annuel réduit pour leur formation et le travail personnel.

3. Travaux écrits requis pour le cursus court (deux ans) :

Il s'agit de rédiger 5 travaux écrits, soit un travail par discipline principale de la théologie :

- Nouveau Testament
- Ancien Testament
- Théologie systématique (avec une articulation éthique)
- Histoire de l'Eglise
- Théologie pratique

Forme des travaux écrits :

- 2 dissertations de 10-15 p. (45'000 signes espaces compris)
- 2 exposés de 20 mn (de type « contribution de séminaire ») à faire lors de rencontres d'Explos
- 1 mémoire de 25-30 p (90'000 signes espace compris)

Les sujets à traiter et leurs objectifs sont convenus d'entente avec les responsables du cours. Un fonds de documentation ad hoc est fourni par le formateur si nécessaire. Les candidats au ministère diaconal peuvent choisir leur sujet dans le champ de la théologie des ministères et/ou de l'ecclésiologie, mais cela n'est pas une obligation vu que le cursus ultérieur romand (OPF) prévoit de travailler en profondeur ces domaines.

4. Travaux écrits requis pour le cursus long (trois ans) :

Il s'agit de rédiger 3 travaux écrits, à choisir dans les principales disciplines de la théologie de la manière suivante :

- Ancien Testament ou Nouveau Testament
- Histoire de l'Eglise ou théologie systématique (avec une articulation éthique)
- Théologie pratique

Forme des travaux écrits :

- 1 dissertations de 10-15 p. (45'000 signes espaces compris)
- 1 exposé de 20 mn (de type « contribution de séminaire ») à faire lors de rencontres d'Explos
- 1 mémoire de 30 p (90'000 signes espace compris)

Les sujets à traiter et leurs objectifs sont convenus d'entente avec les responsables du cours. Un fonds de documentation ad hoc est fourni par les formateurs si nécessaire. Les candidats au ministère diaconal peuvent choisir leur sujet dans le champ de la théologie des ministère et/ou de l'ecclésiologie, mais cela n'est pas une obligation vu que le cursus ultérieur romand (OPF) prévoit d'approfondir ces champs-là.

5. Programme de lectures personnelles

Ce programme, élaboré d'entente avec les formateurs d'Explos, a pour but de permettre de toucher à l'entier des diverses disciplines de la théologie. Il permet aussi d'explorer plus en profondeur certains thèmes théologiques ou d'en aborder d'autres, moins connus. Ces lectures constituent en outre un arrière fond documentaire utile pour la réalisation des travaux écrits. Elles peuvent éventuellement aussi combler une session manquée. Les participantEs au cours disposent d'une bibliographie théologique de base, régulièrement réactualisée. Ils peuvent aussi proposer d'autres ouvrages.

6. Evaluation des travaux écrits et du programme de lectures personnelles

Cette évaluation est réalisée par les formateurs d'Explos lors d'entretiens personnels. Des corrections, voire la reprise complète d'un travail peuvent être demandées si nécessaire. Les formateurs peuvent demander l'avis d'experts extérieurs (professeur de théologie par ex.). Les lectures font aussi l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Les candidats peuvent aussi être appelés à suivre des sessions complémentaires de méthodologie théologique.

7. Journal de bord

Les participants sont invités à tenir un journal de bord de leur parcours de formation, dans lequel ils consigneront notamment leur évaluation personnelle des principaux acquis de la formation, des résumés concis des lectures complémentaires, ainsi qu'une estimation des heures de travail.

8. Délais d'inscription pour le diplôme

15 décembre de l'année courante, directement auprès des responsables d'Explorations théologiques (formulaire ad hoc à remplir et signer). Les diplômes sont délivrés en principe lors de la dernière séance de chaque parcours (juin).